

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

Objet du marché : LOCATION ET MAINTENANCE ILLUMINATIONS DE NOËL.

Durée du marché : 3 ans

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché unique. Fourniture de matériels de première qualité, conformes aux normes en vigueur.
- Les prix sont fermes et définitifs.
- Les variantes sont admises.
- Visite obligatoire préalable à la remise des offres
- Classement CPV : 79954000-6.

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature - Documents à produire :

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité

* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés à l'attention de Mme DURANDE, par mail ou adressés par courrier ou déposés contre récépissé **avant le 12 février 2016 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service Mutualisé des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex
marches.pub@mairie-villeneuvesurlot.fr

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

Critères de jugement des offres :

Dans la deuxième phase, après sélection des candidats

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40 %
- Qualité esthétique et fonctionnelle des matériels : 35%
- Services rendus : 20 %
- Efforts en matière de développement durable : 5%

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service Mutualisé des Marchés Publics - Madame DURANDE - tel 05 53 41 53 06
- d'ordre technique : Service Événementiel - Madame VRECH - tel 05 53 41 53 45

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 janvier 2016